

[lamanchelibre.fr](https://www.lamanchelibre.fr)

Saint-Hilaire. Affaire des ados piégées : nos politiques veulent durcir la loi

La Manche Libre

4-5 minutes

L'affaire des "deepfakes" à caractère sexuel [impliquant des jeunes filles de Saint-Hilaire-du-Harcouët](#) a pris une dimension nationale. Une enquête de gendarmerie est en cours pour identifier les auteurs de ces vidéos truquées, qui ont choqué la communauté locale et relancé le débat sur la protection des mineurs en ligne. Tout est parti d'une alerte lancée par le collège privé Immaculée Conception. L'établissement a alors signalé la diffusion de vidéos à caractère sexuel, générées par intelligence artificielle, mettant en scène, hors cadre scolaire, des mineures et une majeure âgées de 12 à 20 ans. Alertée, la gendarmerie a immédiatement ouvert une enquête, incitant les parents d'élèves à porter plainte.

Au moins 12 victimes identifiées

Le 11 mars, douze jeunes filles ont donc été identifiées parmi les victimes. Selon notre enquête de terrain, elles seraient plus nombreuses aujourd'hui. Le problème est que ces fausses vidéos à caractère sexuel publiées sur Instagram sont virales et ont pu facilement se propager dans d'autres établissements du secteur. Le "deepfake", technologie basée sur l'intelligence artificielle (IA), permet de modifier une vidéo ou une image pour donner l'illusion qu'une personne y apparaît réellement. Dans ce cas précis, le visage des jeunes filles a été superposé à celui d'une femme nue, participant à une scène sexuelle avec un homme en arrière-plan. L'objectif des enquêteurs, appuyés par la Brigade de protection des familles, est de ne négliger aucune victime. Outre le traumatisme, ces adolescentes se retrouvent piégées dans une situation humiliante, sans en être responsables. La crainte, c'est que le sentiment de honte ne mure certaines d'entre elles dans le silence. Face à cette affaire révélée par *La Manche Libre*, plusieurs élus de la Manche sont montés au créneau.

"Il faut renforcer la réglementation"

Philippe Gosselin, député de la première circonscription de la Manche, appelle à un renforcement du cadre législatif. *"Ce phénomène est en forte croissance, y compris dans notre département, avec des outils technologiques toujours plus puissants"*, souligne-t-il. Fort de son expérience de 12 ans à la Commission nationale informatique et libertés (Cnil), il estime que la protection des mineurs reste insuffisante. *"Il faut aller plus loin dans la réglementation"*, insiste-t-il. Selon lui, la législation doit être repensée pour mieux protéger les jeunes des dangers du numérique. Il propose plusieurs mesures fortes : *"une aggravation des peines pour les infractions commises sur des mineurs de moins de 15 ans ; des sanctions plus lourdes pour la création et la diffusion de "deepfakes" à caractère sexuel ; la création d'une infraction spécifique pour la diffusion ou le partage de ces contenus ; et une interdiction stricte des modèles d'IA générative destinés à produire des contenus pédocriminels."*

Un défi juridique et technologique

Son collègue, le député du sud-Manche Bertrand Sorre, reconnaît que la loi a déjà évolué ces dernières années pour mieux encadrer les réseaux sociaux, mais souligne les difficultés à l'appliquer face à des plateformes basées à l'étranger, notamment aux Etats-Unis ou en Chine. *"L'Union européenne a adopté des mesures plus contraignantes mais l'exemple récent vécu à Saint-Hilaire prouve que nos enfants ne sont toujours pas correctement protégés face à l'essor rapide et massif de l'intelligence artificielle"*, déplore-t-il. Pour lui, la prévention passe par l'éducation et l'information, aussi bien en famille qu'à l'école. L'affaire de Saint-Hilaire met en lumière une menace grandissante. Les élus manchois appellent à un sursaut législatif.